

## LES ANNONCES LÉGALES

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de la publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2025 à 0,1876 HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 2 du présent arrêté, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2021, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par décret du 28 décembre 2012.

## VIE DES SOCIÉTÉS

VAROISE PATRIMOINE  
Société en Nom Collectif  
Au capital de 527 473 €  
Siège social : 231, rue de l'Initiative 83390 Cuers  
RCS Toulon N°793 841 776

## MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Aux termes d'une décision collective extraordinaire des associés en date du 29 janvier 2026, il a été décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée (SAS) à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle.  
Ancienne forme juridique : Société en nom collectif (SNC)  
Nouvelle forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)  
Dénomination sociale : VAROISE PATRIMOINE (inchangé)  
Siège social : 231, rue de l'Initiative 83390 Cuers (inchangé)  
Durée : 99 ans (inchangé)  
Capital social : 527 473 €, divisé en 527 473 actions de 1 € chacune, entièrement libérées  
Objet social : aux termes de la même décision collective, il a été décidé la modification de l'objet social, à compter du 29 janvier 2026. L'article 2 est modifié en ces termes :  
« La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : La détention et la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères ; La direction, la coordination, la gestion, l'animation et l'assistance administrative, financière, comptable, juridique, commerciale ou technique de ses filiales ou participations ; La réalisation de prestations de services et de conseils auprès des sociétés du groupe ; La participation à toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ; Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. »  
Administration/Direction : Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :  
Président M. Pierre LIMOUSIN  
Né le 24 décembre 1969 à Belfort (90)  
De nationalité française Domicilié à Six-Fours-les-Plages (83140)  
398, chemin de Guérin Marie avec Mme Laurence BONNET, sous le régime de communauté le 19 juillet 2025 à Six-Fours-les-Plages.

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

LOCALHOME  
SAS au capital de 100 €  
Siège social : 2, avenue Georges Clemenceau 83250 La Londe-les-Maures  
RCS Toulon 978 238 842  
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2026, il a été décidé de nommer Mme Reggiani Elia demeurant 2, avenue Georges Clemenceau 83250 La Londe-les-Maures en qualité de Directeur-Général à compter du 18 février 2026. Modification au RCS de Toulon.

## CLOTURE DE LIQUIDATION

CHEZ ALBERT  
Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60B, impasse Léon Rey 83500 La Seyne-sur-Mer  
R.C.S. : Toulon 984 608 877  
Aux termes d'une décision en date du 23 décembre 2025, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Toulon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis.  
Le Liquidateur.

## AVIS ADMINISTRATIFS



## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (4ème échéance)

Il sera procédé, sur la période du 16 mars au 15 mai 2026 inclus, à une consultation du public relative à l'échéance 4 du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures routières relevant de la compétence du département du Var.  
La directive européenne 2002/49/CE du 26 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement rend obligatoire l'élaboration de Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) et de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour les grandes infrastructures de transport.  
Le département du Var, en tant qu'autorité gestionnaire est concerné au titre de son réseau routier départemental.  
Les cartes de bruit réglementaires, dites cartes de bruit stratégiques, sont réalisées par les services de l'Etat. Sur ces bases, un projet de PPBE est élaboré par le département du Var.  
Dans le cadre de l'actualisation de son plan (échéance 4), et en préalable à sa rédaction définitive, le conseil départemental du Var organise une consultation du public sur ce projet de PPBE, d'une durée de 2 mois, conformément à l'article R.572-9 du code de l'environnement :  
Du 16 mars au 15 mai 2026 inclus.  
Durant cette période, le projet de PPBE est consultable via un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ppbe-rd-var>.  
Il est également visible sur le site internet du département dans la rubrique PPBE : <https://var.fr/plan-de-prevention-du-bruit-dans-l-environnement>.  
Le public peut présenter ses observations et s'exprimer par écrit sur le projet de PPBE par courrier électronique à l'adresse suivante : [ppbe-rd-var@mail.registre-numerique.fr](mailto:ppbe-rd-var@mail.registre-numerique.fr) ou directement via le formulaire en ligne du registre dématérialisé précité.  
À l'issue de cette phase de consultation, un bilan sera effectué, en précisant la suite donnée aux différentes observations.  
Le PPBE définitif sera ensuite soumis à l'approbation du conseil départemental du Var et communiqué à la préfecture.



Commune de Signes

## AVIS AU PUBLIC

## Installation classée pour la protection de l'environnement

La société SCI AM INVEST 2 (groupe AMERICAN VINTAGE), a déposé, en préfecture du Var, un dossier de demande d'enregistrement concernant la construction d'un entrepôt logistique, relevant du régime de l'enregistrement, situé allée de Prague, Parc d'activités, (83370) Signes. Cette activité relève de la rubrique 1510-2-3 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.  
Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation publique :  
du lundi 16 mars 2026 au vendredi 10 avril 2026 inclus (4 semaines).  
Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Signes, aux jours et heures d'ouverture au public.  
Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser au préfet du Var, avant la fin de la consultation du public, à l'adresse suivante :  
Préfecture du Var - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et du développement durable - Section ICPE - Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 Toulon Cedex.  
Le dossier sera, par ailleurs, consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet de la préfecture du Var :  
<http://www.var.gouv.fr>, rubrique : Accueil / Actions de l'Etat / Environnement / plans et projets susceptibles d'impacter l'environnement / plans et projets par communes / Signes.  
L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Var et la décision prise à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires ou un refus.



## PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

Scannez le QR Code



## FACILITEZ VOUS LES FORMALITÉS !

var-matin

04 93 18 71 49 - [legales@nicematin.fr](mailto:legales@nicematin.fr)

## CHOISISSEZ L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Personnalisez votre expérience selon votre lieu de vie



nice-matin var-matin monaco-matin

Toute votre actu dans une seule app



Téléchargez l'app NVM



## GROUPE nice-matin

« VAR-MATIN »

Directeur de la publication : Simon Perrot

Directeur des rédactions : Baptiste Bize

Siège social et imprimerie :

Société par actions simplifiée  
Groupe Nice-Matin - Capital 4.100.864 euros  
Actionnaire : Avenir Développement  
214, bd du Mercantour 06250 Nice Cedex 3  
Mail siège : [accueil@nicematin.fr](mailto:accueil@nicematin.fr)

Dépôt légal à parution

CPDAP Print : 0430 C 85864

CPDAP Web : 0125 Y 60216

ISSN 0221-3524

Papiers : usine Norske Gulbey : Origine : France - 70% fibres recyclées - Ptot : 0,008 kg/t. Ou usine Papeterie : Origine : Espagne - 100% fibres recyclées - Ptot : 0,016 kg/t. Ou usine Siora : Origine : Belgique - 100% de fibres recyclées - Ptot : 0,0055 kg/t. Tous nos papiers sont certifiés PEFC.

Pour joindre Nice-Matin, Var-Matin et Monaco-Matin, un numéro unique :  
**04.93.18.28.38**

Abonnements :  
[www.varmatin.com/abonnement](http://www.varmatin.com/abonnement)  
Abo N-M/V-M 1 an 7/7 : 429,99 €  
Abo Monaco-Matin 1 an 7/7 : 469,99 €  
TIRAGE PRÉCÉDENT  
Var-Matin : 23.468  
Groupe Nice-Matin : 55.777

« VAR-MATIN » adhère au



« La reproduction ou utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

nice-matin var-matin monaco-matin

## Club Abonnés

LE MARDI, ON VOUS CHOUCHOUTE DANS VOTRE NEWSLETTER DÉDIÉE !

- ★ Découvrez nos actualités, nos recettes
- ★ Jouez à nos jeux
- ★ Gagnez des cadeaux

CETTE NEWSLETTER EST LA VÔTRE !

PAS ENCORE INSCRIT ?

Contactez-nous par mail à [clubabonnes@nicematin.fr](mailto:clubabonnes@nicematin.fr)